

**Avis public** est, par la présente, donné qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil d'administration, le 23 mai 2023, à compter de 19 h, en visioconférence.

Les sujets suivants y seront traités :

- 1.0 Ouverture de la séance / vérification du quorum
- 2.0 Révision et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 avril 2023
- 4.0 Nomination du protecteur de l'élève

#### **Information générale**

- 5.0 Rapport de correspondance – lettre de démission de la protectrice de l'élève
- 6.0 Questions du public

#### **Questions diverses**

- 7.0
- 8.0 Clôture de la séance

Donné à Saint-Georges  
Le 17 mai 2023

Marie-Ève Dutil, directrice  
Secrétariat général et services corporatifs